



DÉCISION N°05-2023

Objet :

Attribution du marché de services : mission de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la station d'épuration des Girardières

Le Maire de Châtillon-sur-Cher,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération en date du 25 juin 2020 par laquelle le conseil municipal l'a chargé, par délégation, de prendre certaines des décisions prévues à l'article L2122-22 susvisé,

DÉCIDE :

Article 1 : d'attribuer le marché de services : mission de maîtrise d'œuvre pour le renouvellement de la station d'épuration des Girardières à la société IRH Ingénieur Conseil sise 803, Boulevard Duhamel de Monceau CS 30602 - ZAC du Moulin 45166 OLIVET pour un montant de 19 990,00 € hors taxe.

Article 2 : ampliation de la présente décision sera transmise à Monsieur le Préfet de Loir-et-Cher au titre du contrôle de légalité. Il en sera rendu compte au prochain conseil municipal.

Copie conforme au registre
Châtillon-sur-Cher, le 17 juillet 2023

Le Maire,
Alain POMA



Alain POMA

COMMUNE

Document généré le jeudi 13 juillet 2023 à 14:00

Avis d'attribution n°1

Diffusion Internet	Version	Transmis	Publication	Visites	Retraits	Dépôts
web + alerte	Intégrale	13/07/23	13/07/23			

Diffusion Presse	Version	Transmis	Publication	Etat	Identifiant	N° Annonce

Guichet de retrait : OUI**Guichet de dépôt : OUI****Classification CPV :**Principale : **71300000** - Services d'ingénierie**AVIS D'ATTRIBUTION****COMMUNE DE CHATILLON-SUR-CHER**

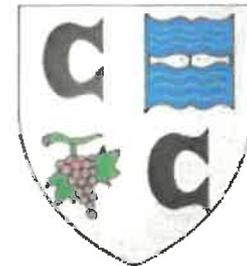
M. Alain POMA - Maire

2 Rue de la Mairie

41130 CHATILLON-SUR-CHER

Tél : 02 54 71 02 82 - Fax : 02 54 71 77 08

SIRET 21410043000013



Objet du marché	Mission de maîtrise d'oeuvre : renouvellement de la station d'épuration des Girardières de la commune
Nature du marché	Services
Procédure	Procédure adaptée

ATTRIBUTION DU MARCHÉ

Date d'attribution : 13/07/23

Nombre d'offres reçues : 1

IRH Ingénieur Conseil 803, Boulevard Duhamel du Monceau CS 30602 - ZAC Montant HT : **19 990,00 €**

du Moulin 45166 OLIVET CEDEX

Sous-traitance : non.

Renseignements complémentaires

base + missions complémentaires acceptées

Envoi le 13/07/23 à la publication

Marches-Publics.info V9.7